

Réf: Dossier N° 034009

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ARCHEO-BÂT ENTREPRISE »

Siège social Abidjan, Abobo, AVOCATIER EN FACE DU CAMP  
COMMANDO, Lot 6782, Ilot 733

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHEO-BÂT ENTREPRISE »

Objet :

- BTP ;
- Assainissement;
- Construction en BTCS
- Commerce ;
- Agriculture ;
- Négoce
- Import-export ;
- Toutes prestations de services.

L'acquisition de parts sociales ou actions de toutes sociétés civiles ou commerciales ;

La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou annexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

Et plus généralement, toute opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou à favoriser son extension ou son développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrication

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, AVOCATIER EN FACE DU CAMP  
COMMANDO, Lot 6782, Ilot 733

Dirigeant(s) : M TANO EPHILLET ELANY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04232 du 08/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27193/GTCA/RC/2021 du 08/10/2021

